

2077

CONCOURS EXTERNE - INTERNE*

CONCOURS DE Agent Administratif

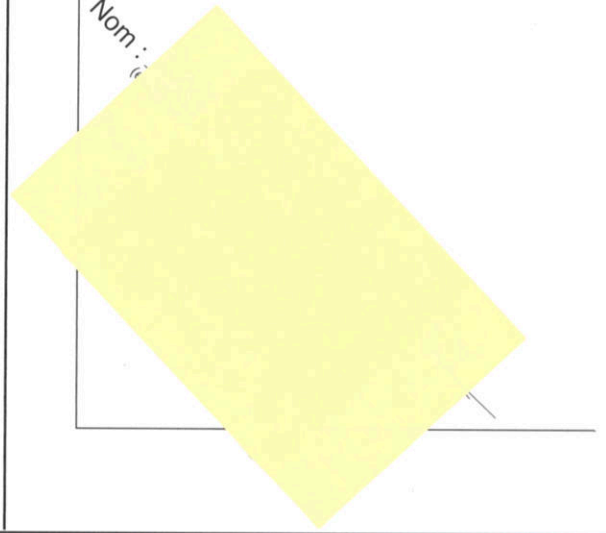
de 1^{er} classe Ministère Intérieur

ÉPREUVE DE N° 1

*Rayez la mention inutile :

18,50

Nom :



N.B. Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

IMPRIMERIE NATIONALE 135 011

NOMBRE D'INTERCALAIRES :

Questions :

1) Mixité sociale :

La mixité sociale consiste au respect de la paité; et de l'égalité des chances entre citoyens.

C'est un groupe d'individu issus de classes sociales et de cultures différentes mêlées ensemble dans un but commun.

Carte scolaire :

La carte scolaire est une réforme qui affecte les élèves suivant leur lieu d'habitation dans les établissements scolaires.

2) Le recrutement des élèves se fait en fonction du quartier.

Suite à l'arrivée massive d'immigrés, des nouveaux quartiers ont rassemblés des personnes de même milieu dans des habitations à loyers modérés, qui a conduit à la ségrégation sociale. Ces personnes vivent et grandissent entre eux, sans avoir la possibilité d'être scolarisés dans d'autres quartiers.

La politique mise en avant par les zones classées ZEP, n'est plus magmatique.

La majorité des parents sont ouvriers ou inactifs et ne maîtrisent pas le français. Les établissements "repousseurs" sont obligés de proposer des classes adaptées à la population (comme les classes SEGPA). Les meilleurs élèves se dirigent vers le privé, et fuient les zones d'éducation prioritaire. Les écoles privées sélectionnent ainsi au dossier, et reçoivent de notes. Les frais demandés ne peuvent pas être ^{pas} assumés ^{par les classes pauvres}. Dans les classes des secteurs défavorisés, il n'y a pas de "tête de classe" pour pousser les élèves vers le haut, et ^{ce} contraint le professeur en difficulté à ne pas finir le programme, et à adapter sa pédagogie.

3) Les acteurs institutionnels sont le Ministère de l'Éducation, Narat Vallaud Belkacem, et le Préfet, Didier Leschi qui parle au nom des Naires de Seine Saint Denis.

4) L'apartheid des personnes de couleurs noires a été subi en Afrique du Sud pendant de nombreuses années. Les personnes n'étaient pas même louchées et ne possédaient pas les mêmes droits. Aujourd'hui en France la ségrégation scolaire avec le carte scolaire a provoqué des écarts entre quartiers riches et pauvres.

Cette situation ne garantit pas l'égalité des chances entre élèves.

Les professeurs sont souvent inexpérimentés, et les élèves issus de parents non francophones.

Le mot apartheid est utilisé pour choquer et interpeller.

5) Les objectifs des zones ZEP étaient de créer des classes pour les élèves en difficultés, et de leur offrir plus de moyens.

Les classes sont souvent à effectif réduit, le gouvernement voulait offrir plus à ceux qui en ont le moins.

Mais cette politique a été une façon d'accepter la ségrégation et de les rassembler entre eux.

Il y a des effets négatifs sur le corps enseignant et sur les élèves.

6) L'égalité est la valeur républicaine mise en question. La France est le pays des Droits de l'Homme, et doit revoir la carte scolaire.

Définir l'école et l'enseignement en fonction de son lieu d'habitation n'est plus adapté.

Cette mesure a engendré des difficultés, et a poussé les meilleurs élèves vers les établissements privés. Cette réalité n'offre pas les chances au même de pouvoir évoluer. Il n'y a pas de parité entre les élèves issus de quartiers favorisés et défavorisés. Le ministre de l'Éducation a élaboré un état des lieux de la mixité sociale afin de garantir l'égalité des chances.